



Association canadienne des ergothérapeutes

Comité d'agrément des programmes universitaires

(CAPU) Rapport annuel pour l'année 2017

L'Association canadienne des ergothérapeutes (ACE) s'attache à promouvoir l'excellence en ergothérapie. L'agrément des programmes universitaires favorise la qualité de la formation en ergothérapie, qui est le fondement de la profession. Actuellement, les programmes de formation professionnelle menant à l'entrée en exercice de l'ergothérapie au Canada sont agréés par l'intermédiaire des Normes d'agrément des programmes universitaires et Guide d'autoévaluation (2017) de l'ACE.

Faits saillants de 2017

Le comité d'agrément des programmes universitaires (CAPU) a entrepris trois examens d'agrément en 2017. Le CAPU a décerné le statut d'agrément à l'Université McGill. De plus, le rapport d'étape de l'Université d'Ottawa a été approuvé. Par ailleurs, des rapports internes et externes ont été élaborés pour l'University of Toronto, la Western University et l'Université de Sherbrooke.

Le CAPU a effectué une révision systématique de toutes les directives, de tous les indicateurs et du Guide d'autoévaluation. Le processus de révision du Guide d'autoévaluation comprenait un exercice visant à mettre le Guide en correspondance avec les nouvelles Normes minimales de la FME pour la formation des ergothérapeutes (2017) et les données du sondage des universités recueillies en 2016. Les changements apportés au Guide d'autoévaluation ont été affichés sur le site web, en français et en anglais. De nouvelles mesures d'évaluation de programme ont été mises en œuvre, notamment, un rapport sur la cohérence et des sondages pour recueillir les rétroactions des évaluateurs.

Le CAPU a été invité à présenter de l'information au sujet de l'agrément lors de la rencontre en personne de l'ACORE du 6 février 2017. De plus, un webinaire a été présenté aux invités de l'ACPUE et de l'ACORE afin de partager de l'information sur l'agrément et de discuter du programme d'agrément. Le CAPU a accueilli une nouvelle présidente élue en la personne de Sara Saunders. Par ailleurs, plusieurs nouveaux membres se sont ajoutés au registre du CAPU : P-Y Therriault, L. Poissant, J. Tremblay, et N. Veillette.

Un abrégé du CAPU a été accepté en vue du Congrès de la FME : Larivière, N., Saunders, S., Douglas, A., Backman, C., Collister, E., Dubouloz, C.J., Letts, L., McPhee, J., Merritt, B., Vallee, C. Aligning National and International Standards for the Education of Occupational Therapists: Mapping the Canadian Accreditation Standards to the Revised World Federation of Occupational Therapists Minimum Standards. La présentation de cet abrégé est prévue en mai 2018, dans le cadre du congrès de la Fédération mondiale des ergothérapeutes, qui aura lieu en Afrique du Sud.

Composition du CAPU- Dec 31, 2017

Nadine Larivière- présidente
Sara Saunders
Brenda Merritt
Catherine Vallée

Suzanne Daneault- Représentant du public
Catherine Backman - Représentantes de l'ACPUE
Lori Letts - Représentantes de l'ACPUE

Heather Cutcliffe- Représentant d'ACORE ACE:
Alison Douglas - Directrice des normes
Ryan McGovern - Coordonnateur d'agrément

Toute personne intéressée à devenir membre du CAPU est priée de communiquer avec l'administrateur des services d'examen et d'agrément de l'ACE, à accreditation@caot.ca. L'ACE est à la recherche de bénévoles pouvant :

- travailler en collaboration avec la présidente et le personnel du bureau national.
- participer à titre de membre d'équipe interne et externe.
- examiner les soumissions des programmes de formation en fonction des directives et procédés les plus courants de l'Association en matière d'agrément.
- participer aux décisions relatives à l'agrément du programme qui est examiné.
- donner des avis et émettre des recommandations au Conseil relativement au mandat du comité d'agrément des programmes universitaires.
- faire une évaluation annuelle du travail du comité en vue de son amélioration continue.





Association canadienne des ergothérapeutes

Comité d'agrément des programmes universitaires (CAPU)

Rapport annuel pour l'année 2017

Le tableau ci-dessous présente les dates des visites sur les lieux des prochains processus d'agrément.

Université	Durée du statut	Date du PROCHAIN processus d'agrément
University of British Columbia	7 ans	Octobre 2019
Dalhousie University	7 ans	Février 2022
Université McGill	7 ans	Avril 2017
University of Alberta	7 ans	Novembre 2022
Université d'Ottawa	7 ans	Février 2023
McMaster University	7 ans	Septembre 2023
University of Toronto	7 ans	Octobre 2017
University of Western Ontario	7 ans	Novembre 2017
Université de Sherbrooke	7 ans	Novembre 2017
Université de Montréal	7 ans	Avril 2018
Queen's University	7 ans	Janvier 2019
University of Manitoba	7 ans	Mars 2019
Université du Québec à Trois-Rivières	7 ans	Mai 2019
Université Laval	7 ans	Juin 2019

